



Mairie de Marquefave
1, route de Carbonne 31390
☎ 05.61.87.85.13
contacts@marquefave.fr

AFFICHE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, **le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures.**

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION

- 1 - désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- 2 - désignation d'un correspondant « incendie et secours »
- 3 - constitution de la liste des membres de la CCID (commission communale des impôts directs)
- 4 - désignation de deux représentants titulaires au SIASCAR
- 5 - désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales

BUDGET

- 6 - subvention versée à l'ACCA (chasse)
- 7 - modification de l'arrêté de la régie de recettes de la cantine
- 8 - fixation des tarifs municipaux 2026 / 2027

QUESTIONS DIVERSES

Marquefave, le 1^{er} juin 2026

Madame le Maire,


Anne-Marie SALADO

